

Appel à soutien financier pour les faucheurs volontaires condamnés

Cela fait dix ans maintenant que la lutte contre la dissémination d'organismes génétiquement modifiés en plein champ a commencé en France. La détermination des militants n'a pas faibli, et leurs rangs se sont vu renforcés : les Faucheurs Volontaires sont aujourd'hui plus de 6 000. Malgré les menaces de lourdes amendes, voire de peines de prison, ils se sont engagés à affronter un état de non-droit pour exiger la justice et le respect de la volonté citoyenne, pour défendre l'intérêt général et le bien commun.

Comme le précise la charte des Faucheurs Volontaires, dans l'état de nécessité, face à l'invasion des OGM, ils ont fauché des plants génétiquement modifiés comme dernier recours pour que la démocratie reste une réalité. C'est l'impuissance politique et un Etat qui protège des intérêts privés au détriment de l'intérêt général qui les ont fait entrer en résistance pour refuser la fatalité. Car désobéir, « c'est d'abord la défense des principes fondateurs de la démocratie : liberté, égalité, fraternité » (J. Bové, G. Luneau, Pour la désobéissance civique).

La culture d'OGM en plein champ est imposée en force par des lobbies, sans débat démocratique, au mépris des risques sanitaires et environnementaux, de la maîtrise par les paysans de leurs semences, et du droit des peuples à se nourrir comme ils l'entendent. Les Faucheurs Volontaires ont choisi d'agir de façon non violente, à visage découvert et en plein jour, pour répondre à la violence des semenciers face à la vie, et pour encourager une prise de conscience.

Des tribunaux (Versaille et Orléans) ont déjà reconnu et inscrit cet état de nécessité dans leurs délibérations, mais d'autres ont sanctionné sévèrement : José Bové et Jean-Emile Sanchez sont condamnés à des peines de prison ferme, d'autres récidivistes devraient eux aussi être sanctionnés de la même façon, Monique Burnichon se voit saisir des sommes conséquentes sur son salaire, Gilles Lemaire verra dans les prochains mois son appartement vendu aux enchères. Et la liste pourrait s'allonger.

Les Faucheurs Volontaires ont choisi un mode d'action collectif pour alerter sur le danger des OGM. Et c'est justement cette dynamique collective qui fait leur force : si l'Etat a souvent choisi les individus qu'il poursuit, les Faucheurs Volontaires ont redoublé d'imagination pour faire valoir leur cohésion : comparants volontaires devant les tribunaux ou auto-dénonciation après des actions. Restons aujourd'hui solidaires pour soutenir les militants inquiétés.

Face à la répression financière, et pour permettre à ceux, nombreux, qui soutiennent les actions anti-OGM sans y participer directement, de s'impliquer concrètement, l'association Sans Gène a été créée. Son objet est de récolter des fonds pour soutenir les personnes inquiétées suite à des actions citoyennes visant à alerter la population face aux risques des OGM en plein champ et aux intérêts privés de quelques multinationales.

Les dons réalisés au profit de cette association sont déductibles à 66 % de votre revenu imposable (dans la mesure où ils en représentent moins de 20 %).

Envoyez votre participation à Sans Gène, 10 bis rue du Colonel Driant, 31400 Toulouse.

Coordonnées bancaires

RIB : 42559 0021 41020002203 80

IBAN : FR76 4255 9000 2141 0200 0220 380

BIC : CCOPFRPPXXX

Merci de faire suivre cet appel le plus largement possible.

Sans Gène, pour soutenir les militants, a besoin de votre solidarité.

Sans Gène
Association

CASC - 10 bis rue du Colonel Driant
31400 TOULOUSE
sans-gene@no-log.org